



Ordonnance de télécom CRTC 2014-610

Version PDF

Ottawa, le 25 novembre 2014

Shaw Telecom G.P. – Approbation d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Shaw Telecom G.P.	21	le 22 juillet 2014	le 25 novembre 2014

2. Aucune intervention relativement à la demande n'a été reçue.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général